

Identification de l'établissement numéro 1 (sur une page)

Nom de l'établissement: COLLEGE ANDRE MALRAUX

Identifiant 0451241E

Adresse : 1 rue FRANÇOISE GIROUD

Téléphone : 02 38 88 34 45

Nom du(de la) chef(fe) d'établissement : LEMIALE Emmanuelle

Courriel : ce.0451241e@ac-orleans-tours.fr

Nom de la personne référente du projet : LEMIALE Emmanuelle

Fonction : Principal

Courriel : elemiale@ac-orleans-tours.fr

SYNTHESE DU PROJET de l'établissement 1.....

1 - Projet pédagogique et nouveaux services à la communauté éducative. Initiatives innovantes portées par l'introduction du numérique et inscrites ou à inscrire dans le projet d'établissement. Projet des écoles si elles sont associées.

Motivation pour le projet : Atténuer la fracture sociale et réduire les écarts en éducation prioritaire.

L'intégration du numérique dans l'éducation est aujourd'hui un enjeu essentiel et tout particulièrement pour un établissement situé en éducation prioritaire comme le nôtre car la fracture sociale dans la société du XXIème siècle se joue pour grande partie autour de la question des nouvelles technologies. Dans une société irriguée par le numérique, dans des zones de grande précarité sociale et de paupérisation culturelle, c'est bien à l'école qu'il incombe de faire acquérir aux jeunes les compétences et connaissances de demain. Réduire les inégalités sociales en éducation prioritaire passe aujourd'hui, par une politique volontariste, visant à atténuer la fracture numérique. Notre demande s'inscrit dans la **dynamique d'une utilisation raisonnée du numérique au service des apprentissages.**

1. Objectifs du projet :

Axe 1 : Valoriser, différencier et ajuster les enseignements

- Mettre au centre la pédagogie
- S'enrichir par la technologie et rendre possible des activités pédagogiques nouvelles au service de la réussite des élèves.
- Faire acquérir les connaissances et compétences nécessaires à la mise en œuvre de nouveaux savoirs dans une société en évolution rapide et constante.
- Mobiliser les élèves en difficultés. En faciliter le suivi et l'accompagnement. Personnaliser.
- Assurer la continuité des apprentissages (élèves absents, exclus etc.).
- Dépasser l'aspect ludique pour faire du numérique un outil de construction des savoirs.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA
RECHERCHE

- Redonner un statut à l'erreur en offrant la possibilité de gommer et recommencer pour rendre un travail « propre », dans le cadre d'une démarche valorisante.
- Développer le langage oral et écrit des élèves des écoles du réseau.

Axe 2 : Favoriser le travail collaboratif et les échanges transdisciplinaires

- Passer d'une école traditionnellement individuelle à une école qui renforce une intelligence et des compétences collectives
- articuler apprentissage individuel (pédagogies personnalisées selon les caractéristiques de chaque apprenant) et apprentissage collaboratif au service d'une société collective.
- Faire évoluer les pratiques pédagogiques des enseignants pour davantage de décloisonnement au service d'une intelligence collective. Mutualiser et favoriser les échanges pour professionnaliser les acteurs.

Axe 3 : Ouvrir sur l'extérieur, Intégrer et associer les parents

- Restaurer la confiance des parents et élèves en créant un sentiment d'appartenance à un collège à la pédagogie innovante.
- Favoriser la relation parents, professeurs, collégiens.
- Ouvrir le collège et les collégiens sur leur environnement par la mobilisation de contenus nouveaux et faciliter les échanges avec des partenaires (ex : appariement avec établissement étranger – déjà existant).
- Former les collégiens à une utilisation responsable, pertinente d'internet et des réseaux sociaux
- Renforcer l'information et la formation.

En filigrane : acte éco-citoyen qui participe à la diminution du papier et à celle du poids des cartables en privilégiant l'utilisation des manuels numériques.

2. Initiatives (voir également annexes jointes) :

Axe1 :

- Mettre en place des projets de productions orales et écrites utilisant l'outil numérique.
- Développer les moyens de différenciation pédagogique et didactique ; mettre en place un livret numérique donnant accès à des exercices et des évaluations automatisées et un cahier de réussite permettant le suivi des élèves.
- Créer un musée virtuel regroupant les productions visuelles des établissements du réseau.
- Étendre l'usage du numérique comme outil d'auto-évaluation (en place en EPS)

Axe2

- Créer une web-radio associant plusieurs enseignants du réseau.

Axe3

- Créer un journal numérique du réseau associant élèves, enseignants et parents
- Mettre en place un réseau numérique d'échange et d'informations destiné aux parents d'élèves.

3. Stratégie :

Pilotage du projet :

- Niveau établissement : Mise en place d'un groupe de pilotage du numérique (enseignants engagés, vie scolaire et équipe de direction). Action évaluée et coordonnée dans le cadre du conseil pédagogique.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA
RECHERCHE

Formation:

- **Des personnels** : rôle central de l'enseignant qui exige de lui des compétences d'ingénierie pédagogique numérique nouvelles et donc une formation.
- **Des parents** : pour les rendre co-acteur de la réussite de leur enfant et leur permettre de suivre pleinement leur scolarité.

Un processus en trois étapes : concertation, « pollinisation », appropriation.

- S'appuyer sur les acteurs convaincus et déjà engagés dans les Tice (EPS, technologie, sciences, documentaliste et langues), l'ENT. Concertation favorisée par l'heure de concertation intégrée dans les emplois du temps (pondération REP+), formation établissement Moodle faite (juin 2015)
- Intégrer le numérique au projet d'établissement

3 – Plan de formation (contenu – calendrier de mise en œuvre).

- Juin 2015 : formation établissement « moodle »
- Février-juin 2016 : plan de formation numérique dans le cadre de la réforme
- Fin juin/ début septembre : Acquérir une culture numérique
- Filer sur l'année 2016/2017 : Formation à la pédagogie du numérique et aux outils du numérique

Prendre appui sur M. Fourre et M. Landre, formateurs numériques ainsi que notre formateur éducation prioritaire M. Emmanuel Courroy.

4- Modalités de mesure des résultats obtenus au regard des objectifs pédagogiques fixés dans le projet.

- Nombre d'enseignants engagés dans le projet, présentant des séances pédagogiques intégrant le numérique. Evolution sur 3 ans
- Nombre de disciplines intégrant l'outil numérique et évolution sur 3 ans
- Nombre d'enseignants utilisant la plate-forme Moodle
- Nombre de supports pédagogiques numériques utilisés en classe et à la maison pour le niveau concerné.
- Taux de décrochage sur le niveau concerné
- Evolution des résultats scolaires des élèves en difficulté
- Nombre de projets interdisciplinaires
- Evolution des Indicateurs d'usage de l'ENT – Enseignants, élèves, parents
- Taux de validation de la compétence 4 sur le niveau concerné
- Répercussions sur le climat scolaire : évolution du nombre d'incidents impliquant les réseaux sociaux (internet responsable)
- Dépenses liées au papier et aux achats de manuels

5 - Coordination entre les différents partenaires et pilotage du projet.

- Mise en place d'un groupe de pilotage du numérique (enseignants engagés, vie scolaire et équipe de direction).
- Des temps de concertation seront consacrés au projet dans le cadre des heures de pondération au collège.